



Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Tarifs sur l'aluminium – Délai pour le Canada

Un premier pas dans la bonne direction

Montréal, le 8 mars 2018 – Conformément au rapport de l'article 232 concernant les impacts des importations d'aluminium sur la sécurité nationale des États-Unis, le président Trump a annoncé sa décision finale d'imposer des droits de douane de 10 % sur toutes les importations d'aluminium, avec une période de grâce pour le Canada et le Mexique.

« C'est un premier pas dans la bonne direction par l'administration américaine et la reconnaissance du rôle stratégique du Canada dans l'approvisionnement nord-américain d'aluminium. L'objectif demeure l'obtention d'une exemption permanente et l'Association de l'aluminium du Canada (AAC) s'activera au cours des prochaines semaines, avec les gouvernements fédéral et québécois ainsi qu'avec nos alliés américains, à atteindre cet objectif », déclare Jean Simard, président et chef de la direction de l'AAC.

Le Canada est un partenaire de l'OTAN, un proche allié des États-Unis et une part importante de sa sécurité nationale. Le rapport offrait au président des options plus précises ciblant la véritable cause du déséquilibre sur le marché de l'aluminium.

« Un tarif de 10 % sur l'aluminium aura un impact sur les pays producteurs d'aluminium à une plus grande échelle que la Chine, incluant les régions qui respectent les règles de commerce, alors que cela devrait être l'inverse » dit Jean Simard.

Les droits de douane de 10 % sur l'aluminium canadien se traduiront par une hausse d'environ 700 millions de dollars US des coûts de l'industrie américaine en aval. Selon HARBOR Aluminum, même si l'industrie primaire aux États-Unis créait 1 900 emplois, ces droits de douane pourraient en détruire quelque 45 000 autres et jusqu'à 90 000 emplois directs dans le secteur manufacturier. On estime que pour chaque nouvel emploi créé, il en coûtera 12,5 millions de dollars à l'économie américaine.

En outre, ces droits de douane imposés de façon indifférenciée ne règlent en rien le problème fondamental du marché mondial de l'aluminium, soit la surcapacité de la Chine. « Le Canada s'est tenu aux côtés des États-Unis et de l'Europe au cours des dernières années afin de circonscrire le problème de surcapacité en Chine en créant un forum mondial sur l'offre excédentaire d'aluminium », souligne Jean Simard. « La Chine n'est pas le principal exportateur d'aluminium primaire, de barres, de tiges, de profilés et de fil en aluminium aux États-Unis, c'est le Canada. Nous serons donc les plus touchés par ces droits de douane, même si nous avons toujours respecté les règles du commerce international et été un partenaire essentiel des États-Unis en temps de paix comme en temps de guerre », déplore Jean Simard.



L'Association de l'aluminium du Canada, avec ses partenaires de longue date, The Aluminum Association et European Aluminium, ainsi qu'avec les gouvernements du Québec et du Canada, continuera de travailler à la recherche d'une solution au problème mondial de surcapacité.

À propos de l'Association de l'aluminium du Canada (www.aluminium.ca/fr)

L'Association de l'aluminium du Canada (AAC) est un organisme sans but lucratif qui représente trois producteurs d'aluminium de classe mondiale au Canada – Alcoa, Alouette et Rio Tinto – qui exploitent dix usines au Canada, dont neuf au Québec, et emploient plus de 8 000 travailleurs.

- 30 -

Source :

Julien Nepveu-Villeneuve

TACT Intelligence-conseil

Tél. : 514-667-0196, poste 412

Cel. : 514-883-2236